

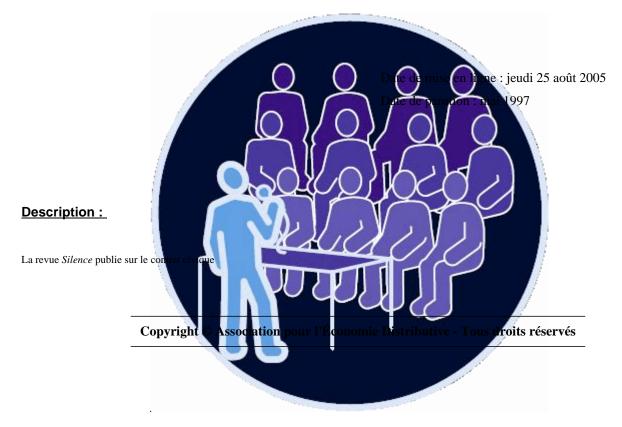
Extrait du Association pour l'Économie Distributive

https://www.economiedistributive.fr/Le-contrat-civique-pour-etendre-la

Qu'est ce que le Contrat Civique ?

# Le contrat civique pour étendre la démocratie à l'économie

- > Textes / conférences -



Le problème majeur de notre époque est celui du chômage, de l'exclusion et de la misère qui en découlent. Ce qu'on appelle la crise est en fait une mutation, qui apparaît d'abord à propos de l'emploi : notre société est tellement bâtie autour du travail que l'éducation n'a plus pour but de former des hommes, mais des travailleurs, que c'est l'emploi qui définit la condition sociale, que l'absence d'emploi est perçue non pas comme une libération, mais comme une exclusion, et même que toute activité qui ne s'exerce pas dans le cadre d'un emploi, donc "rentable", est traitée avec mépris comme "marginale". C'est donc une mutation de toute la société qui est en cours, et la question qu'on doit se poser est : s'agit-il d'une catastrophe fatale ou sommes-nous capables de piloter cette mutation pour qu'elle débouche sur une société humainement plus épanouissante ?

Fatalité? Ce qui est fatal, c'est, chez tous les êtres vivants, la nécessité de se procurer de quoi vivre. Mais l'homme, et c'est ce qui le distingue des autres animaux, s'est évertué, depuis des millénaires, à se débarrasser le mieux possible de cette obligation et, de génération en génération, il a su accumuler savoir, savoir faire et même savoir faire faire. Et voila que cette progression, très lente au début, s'est considérablement accélérée, au point qu'en quelques décennies il vient de mettre au point les moyens qui lui permettent aujourd'hui de faire produire ce dont il a besoin sur commande, par la nature et par des automates! Il a trouvé comment assurer sa survie sans consacrer à cela toute sa vie. Une telle mutation dans sa façon d'assurer ses besoins vitaux transforme évidemment son mode de vie et nous assistons à un bouleversement aussi grand que celui qui s'est produit au néolithique, mais infiniment plus rapide. Comment s'étonner, par conséquent, que l'adaptation à de tels changements ne se fasse pas toute seule? L'homme a acquis les connaissances nécessaires pour conjurer la fatalité, mais ce qu'il n'a pas encore réussi, c'est à s'y adapter.

Comment piloter l'adaptation ? L'attitude la plus générale relève effectivement de l'incapacité politique. Elle consiste à s'accrocher au passé, à refuser de voir l'importance du changement, voire à le nier. C'est en fermant les yeux qu'on s'obstine encore à parler de crise et faire croire qu'on va trouver le moyen de créer de nouveaux emplois pour revenir à la situation antérieure qui assurait à tous un plein revenu. Sans voir que cette fuite en avant implique une croissance irréaliste et perverse. Car la croissance n'a jamais cessé, la production mondiale vient encore d'être multipliée par 2,5 entre 1960 et 1990, mais parallèlement *le nombre d'heures de travail salarié ne cesse de diminuer* (il est passé en France de 40 à 35 milliards, entre 1973 et 1994), de sorte que la croissance s'accompagne maintenant d'un chômage également croissant ce qui, dans le système économique en vigueur, engendre l'exclusion.

Si le système était parfaitement libéral, tous ceux qui ne peuvent plus trouver à se vendre sur le marché du travail seraient éliminés. Mais des luttes sociales opiniâtres ont forcé nos institutions à prendre des mesures pour éviter pareille catastrophe, et c'est ainsi que l'État, dans notre système de marché amendé, organise une certaine redistribution. Mais la redistribution ne satisfait personne, ni ceux à qui on reprend une part de ce qu'ils ont gagné, ni ceux qui se sentent assistés alors qu'ils tiennent à montrer qu'ils sont tout aussi capables que ceux qui ont un emploi. En plus, la redistribution a atteint ses limites : le fossé qui sépare un petit nombre de riches, de plus en plus riches, et une masse de pauvres, de plus en plus misérables, ne cesse de s'élargir, et cela dans le monde entier. Et dans le même temps, la pression de la compétitivité s'exerce pour restreindre la redistribution et mettre fin à ce qu'on appelle l'état-Providence.

Les programmes politiques qui se proclament pourtant "progressistes" s'obstinent à rêver de créations d'emplois : c'est l'absurdité de l'emploi pour l'emploi, alors qu'il faut se rendre à l'évidence : *les entreprises ne peuvent payer que les emplois dont elles ont besoin.* Et leur productivité est telle qu'elles en auront de moins en moins besoin.

Partager l'emploi qui reste ? Oui, bien sûr. Mais pas comme on partage la misère, en continuant à penser que toute richesse ne peut venir que d'un emploi. C'est tout aussi absurde à notre époque où on produit de plus en plus, même avec de moins en moins de labeur humain.

Par contre, nous sentons bien qu'il existe une infinité d'activités utiles, et même nécessaires, mais le système capitaliste ne peut les financer que par redistribution donc, indirectement, grâce aux emplois de production, et c'est de moins en moins possible.

Retour en haut de page

## **Ouvrons les yeux**

Il faut bien faire la différence : l'emploi qui disparaît, c'est l'emploi marchand, celui qui contribue à la production de richesses qui, en se vendant, payent (remboursent) l'emploi.

Lorsque le travail de tous était nécessaire à la production, le salaire assurait, plus ou moins équitablement, mais automatiquement, l'équilibre entre production et consommation.

Depuis que la production n'a plus besoin du travail de tous, c'est cet équilibre emploi/revenus qui est rompu, le pouvoir d'achat des richesses qui sont produites n'est plus distribué par le système capitaliste entre tous les consommateurs qui en ont besoin.

Retour en haut de page

# Le salariat a fait son temps

Le salariat, après avoir duré quelque deux siècles depuis le début de l'ère industrielle, a donc fait son temps. Et il est maintenant urgent de changer les règles du jeu. Il nous faut un projet social pour adapter notre société aux moyens dont nous disposons aujourd'hui.

Celui proposé par Jacques Duboin sous le nom d'économie distributive a paru à beaucoup, dans les années 50, en avance sur son temps. Mais aujourd'hui, les faits ont démontré la pertinence des analyses et des propositions distributistes. Et d'autres exigences sont apparues : d'une part, la centralisation des décisions fait peur, depuis l'expérience soviétique, d'autre part le développement de la bulle spéculative a montré *l'impuissance des gouvernements, mêmes démocratiques, face à la finance internationale*, et enfin la mondialisation de l'économie a suscité, par réaction, le développement d'économies locales, à l'échelle humaine. Tout cela a fait naître, ou a révélé, le besoin d'étendre la démocratie à l'économie. *Le contrat civique*, en économie distributive, répond à ces divers objectifs.

Mettons tout à plat. Le problème n'est pas de produire plus. On sait faire, sur commande, et on pourrait produire bien plus, sans résoudre la "crise" de l'emploi. On produit même souvent trop, des choses inutiles, des choses nuisibles, et au mépris de toute considération écologique, toujours pour cause de rentabilité, car on ne produit qu'en considération des seuls besoins solvables. Le problème se situe maintenant au niveau de l'accès à cette production, donc à la distribution du pouvoir d'achat.

C'est l'échange d'un travail contre un pouvoir d'achat qui est à repenser. Non seulement pour les raisons indiquées plus haut, mais pour bien d'autres : la part du travail humain a beaucoup diminué dans la réalisation la production, mais en outre la part de chacun y est de plus en plus floue : l'essentiel se fait maintenant en amont, ce n'est plus le

travail présent qui compte, c'est celui de la conception, de l'information, de l'organisation et ces nouvelles méthodes sont le fruit d'un progrès général anonyme et commun. Comment prétendre évaluer la part de chacun dans une production devenue aussi collective ? Et en outre, il faut reconnaitre et même stimuler toute activité utile qui ne rentre pas dans le champ de celles qui sont qualifiées de rentables.

Par quoi remplacer le salariat pour répondre à ces divers objectifs ? Par le contrat civique.

L'échange quasi ponctuel et quantitatif d'un travail précis, limité et portant le plus souvent sur un temps bien déterminé (par exemple par la durée légale de travail hebdomadaire) fourni par un employé contre un salaire convenu (tant de l'heure ou tant par mois) payé par son employeur, au mieux tant que son entreprise est bénéficiaire, doit désormais faire place à un autre type d'échange, à un échange moins ponctuel, à un contrat personnalisé entre tout citoyen et la société dans laquelle il vit. C'est-à-dire à l'échange d'un revenu garanti à vie par la société, contre un engagement de participation, selon les aptitudes de l'individu et selon les besoins de l'ensemble, à la vie de cette société. Sans entrer dans les détails, nous allons vite comprendre que ce nouveau type de contrat social non seulement va donner à chacun la possibilité d'organiser lui-même sa vie, et c'est essentiel pour qu'il puisse s'épanouir et développer le meilleur de lui-même : en choisissant ses activités, il va choisir aussi son mode de vie pour les exercer dans les meilleures conditions ; mais en plus, les débats autour des contrats vont permettre de concilier les besoins de liberté et d'autonomie des individus avec les nécessités d'une production définie en vue de satisfaire les besoins de tous : l'initiative laissée au citoyen va développer la créativité générale, et le débat politique qu'il va susciter va permettre d'adapter démocratiquement notre civilisation aux moyens nouveaux et à la complexité de notre monde.

#### Quelques exemples:

L'enseignement initial n'aura plus pour objectif de rendre un jeune "employable", mais de lui montrer toutes les possibilités qui s'ouvrent devant lui. Assuré d'un revenu suffisant pour vivre décemment, ce jeune pourra poursuivre cette formation jusqu'à trouver sa voie, et même, éventuellement, faire plusieurs essais, faire des voyages, avant de s'intégrer, par exemple à temps plein, pendant plusieurs années, dans une entreprise.

Tel pourra décider, même jeune, de s'engager à mi-temps dans une entreprise, et de consacrer le reste de son temps à entreprendre une nouvelle formation pour se réorienter, à participer à la gestion d'une association ou de sa commune ou encore à s'occuper d'un parent.

Tel autre, après quelques années dans une entreprise, ou dans un service public, ou dans un travail de production artisanale, pourra prendre une année sabbatique pour cultiver son jardin. Ou pour déménager, bâtir sa maison, s'initier à l'apiculture avant de se transformer en producteur de miel et même conseiller en apiculture.

Tel autre, en faisant valoir son expérience acquise, pourra demander les moyens de prodiguer ses conseils de son domicile.

Tel autre, inspiré, voudra du temps pour écrire un livre ou un opéra, pour mener à bien une recherche, ou suivre l'entrainement intensif d'un sport, ou pour se consacrer à la vie politique, ou bien il demandera les moyens d'exploiter un brevet, etc. etc.

On imagine l'infinité des combinaisons de toutes les activités aujourd'hui possibles. Mais, bien entendu, le fait que nous vivons en société implique des lois et certaines contraintes. La première de celles-ci découle de la nécessité d'assurer la continuité de la production, en l'organisant en fonction des besoins. Ceci implique qu'il y ait constamment un minimum de personnes qui consacrent au moins une partie de leur temps à la production des biens et des services. Alors même que celle-ci pourra être réalisée en utilisant les techniques les plus perfectionnées, et que le progrès technique diminuera le temps ainsi aliéné, il faudra imposer à chacun d'y consacrer au cours de sa vie un minimum de temps, mesuré par exemple en nombre total de jours ou d'heures, ce temps pouvant d'ailleurs varier

avec le type d'activité choisi. Cette participation par roulement n'est-elle pas infiniment plus souhaitable que celle qui consiste, comme aujourd'hui, à ce que ce soit le hasard qui désigne ceux qui se retrouvent mis sur la touche, par exemple quand une société est rachetée par une autre ?

On comprend donc que la décision d'accepter, d'amender, de financer ou de rejeter une proposition de contrat civique est essentiellement politique et devra, par conséquent, faire l'objet d'un débat public et démocratique. On crée ainsi une véritable démocratie participative. (Notons d'ailleurs que de telles expériences existent dans certaines villes brésiliennes, notamment à Porto Alegre où la municipalité invite l'ensemble de la population à participer à l'élaboration du budget communal - voir, à ce sujet, *le Monde Diplomatique* d'août 1998).

Retour en haut de page

## L'extension de la démocratie à l'économie

Il importe que tout individu ait la possibilité de définir lui-même son contrat, mais il va de soi qu'un groupe peut avoir mis au point une proposition commune, et aussi que des offres de contrats peuvent émaner d'entreprises ayant besoin de se développer. Le plus simple des contrats est évidemment celui qui consiste à vouloir continuer ce qu'on fait : ce sera celui de tous les actifs contents de leur sort ; pour eux la proposition de contrat ne sera que la description de ce qu'ils font, avec éventuellement la demande d'une promotion ou d'un changement au sein de la même entreprise.

Les plus compliqués des contrats concerneront des propositions originales d'activités nouvelles, comme l'étude ou la réalisation d'un brevet, il faudra alors, bien sûr, décrire la motivation, l'objectif poursuivi, en montrer la faisabilité et l'utilité attendue.

Dans tous les cas, il faut que les propositions soient publiées, et largement à l'avance, puis *débattues publiquement*. Selon l'envergure de la proposition, le débat aura lieu au niveau municipal ou régional, voire même international, suivant le principe de subsidiarité, par des assemblées publiques largement ouvertes, constituées par au moins autant d'usagers intéressés par le projet que de professionnels concernés, et aussi suivant le cas, à des spécialistes de l'environnement, de la santé, du droit, etc. On peut très bien imaginer que des gens se chargent d'apporter l'information en assistant aux débats en différents lieux, sur certains types de contrats, pour comparer les expériences, voire même pour conseiller les proposants : Que de nouveaux métiers utiles sont à inventer !

La plupart des contrats nécessiteront, en effet, des évaluations : évaluations des compétences, preuves de l'expérience déjà acquise, évaluation des moyens, des investissements nécessaires à l'exécution du contrat, évaluation des produits du contrat, en quantité et en qualité et aussi des gratifications particulières demandées par les proposants pour eux-mêmes. Il va de soi que toute évaluation prévisionnelle sera faite avec une marge d'erreur qui, elle aussi devra être estimée. Ce sont ces engagements et ces estimations qui serviront de base à une véritable prospective économique, nécessaire si on a le souci de bien gérer l'économie générale, mais impossible dans le système actuel, où ce qu'on appelle depuis peu le développement "soutenable" n'est qu'un voeu pieux.

Retour en haut de page

# Envisager d'autres finalités que l'argent

C'est de cette façon que les décisions économiques pourront enfin être prises non pas sur le seul et unique critère de rentabilité financière, ce qui est le cas aujourd'hui où ce sont les banques et organismes similaires qui en décident, mais en prenant en compte tous les aspects pertinents : depuis l'intérêt pratique du consommateur jusqu'au coût de production, en temps de travail et en matières premières, et pour l'ensemble de la société, en passant par toute considération d'ordre éthique, écologique, moral, par des soucis de santé, de non pollution, de qualité de l'environnement, de préservation des ressources non renouvelables, etc.

Par exemple, en cas d'engagement de gros investissements, il faudra exiger que les contrats définissent des clauses d'échec, prévoient la reconversion possible des investissements. Et on cessera de voir ces friches industrielles, parfois polluantes, dont personne aujourd'hui ne se sent responsable ou n'en peut financer ni la reconversion, ni la destruction.

La durée optimale d'un contrat semble, dans la plupart des cas, être l'année. A son échéance, tout contrat doit pouvoir être soit reconduit, soit amendé, soit remplacé, mais dans tous les cas en rendant compte de son exécution. Si l'engagement a été mal rempli, il sera évidemment difficile au titulaire du contrat d'en obtenir la reconduction. Si sa production avait été mal estimée, il sera amené à faire la correction nécessaire. Et si l'exécution a été meilleure que prévue, son renouvellement pourra impliquer un "bonus", une augmentation des revenus du ou des titulaires. Ce sont aussi ces rapports des contrats passés qui permettront de répartir aussi équitablement que possible les années sabbatiques et les années de "labeur" d'une vie, le partage entre temps au service des autres et temps de vacance, de loisir pour soi.

Retour en haut de page

# Les moyens existent

On comprend comment l'engagement des contrats civiques permet d'évaluer publiquement et en continu, les investissements nécessaires, les coûts de production en même temps que les richesses qui vont être produites. Techniquement, il s'agit de gérer les données fournies par les centres de décisions exactement comme la Bourse gère aujourd'hui, et en continu, et dans le monde entier, et instantanément car à la vitesse de la lumière, d'aussi énormes quantités de données, qui lui proviennent de partout. Les logiciels sont donc prêts pour établir une véritable prospective et une gestion concertée démocratiquement de l'économie aux différentes échelles, depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle mondiale.

Retour en haut de page

## Et le financement?

En économie distributive, le financement est évident : pour qu'il y ait équilibre entre les biens à vendre et les revenus des consommateurs, le pouvoir d'achat global de ces derniers est égal à la différence entre la valeur des richesses produites et leurs coûts de production. Cela se réalise très simplement à l'aide d'une monnaie de consommation, c'est-à-dire d'une monnaie qui ne circule pas, qui ne sert qu'une fois pour assurer le passage d'un bien produit, ou d'un service, de son producteur à son consommateur, comme un billet de train. Le montant de la masse monétaire émise pendant une période donnée est égal au prix total des biens mis à la vente. Toute nouvelle production correspond l'émission d'une nouvelle quantité de monnaie. Tous les citoyens ont un compte individuel, qui est périodiquement réapprovisionné. Ces comptes sont débités à chaque achat, la somme correspondante étant

annulée. Ceci ne demande aucune technique nouvelle, tous les moyens existent pour le réaliser : il suffit qu'un organisme public soit seul habilité à alimenter chacun des comptes personnels. Pour les débits, la plupart des débitants sont déjà équipés de machines qui débitent les comptes en lisant, par exemple, une carte à puce.

D'autre part, les processus de création monétaire et d'annulation de crédit sont classiques. Les banques les pratiquent tous les jours : elles ouvrent un crédit par un simple jeu d'écriture, ce qui signifie maintenant que la somme est enregistrée sur un ordinateur, et, lorsque leurs clients les remboursent, elles annulent le crédit par un autre jeu d'écriture comptable, soit encore par la frappe de la somme, mais cette fois précédée d'un signe négatif, sur un clavier du même ordinateur que précédemment. La différence est que dans le système actuel ces moyens sont le privilège des banques, qui créent la monnaie selon leurs propres critères et en tirent au passage un intérêt, sous forme d'un pourcentage ; alors qu'en économie distributive, ce sont des organismes publics qui en assument la responsabilité, en exécutant des décisions prises démocratiquement en prenant en compte tous les critères pertinents, et qu'ils n'en prélèvent aucun intérêt.

Retour en haut de page

## La distribution

Comment doit être réparti le pouvoir d'achat disponible ? C'est fondamentalement un problème politique, et il est essentiel.

Aujourd'hui, cette répartition résulte de la loi du plus fort, ou du plus riche. Inversement, on pourrait décider qu'il est également réparti entre tous les citoyens, c'est l'égalité économique décrite par J. Duboin, ou le salaire social selon un terme plus récent.

Mais en attendant que tout le monde soit d'accord pour cette égalité des droits économiques, c'est le contrat civique qui permettrait d'établir démocratiquement la plus grande équité possible. Il suffit pour cela de séparer en deux la masse de pouvoir d'achat à répartir. Qu'une partie doit en constituer le revenu social, égal pour tous, et que l'autre partie soit distribuée en revenus personnalisés, définis dans les contrats civiques. Le rapport entre les deux parties, montant des revenus sociaux sur montant des revenus personnalisés, résulterait d'un débat de politique générale.

Entre l'égalité économique, qui correspond à une valeur infinie pour ce rapport, et la valeur zéro qu'il a aujourd'hui pour les chômeurs déclarés "en fin de droits" (quelle belle expression à comparer avec la déclaration des droits de l'homme!), on peut décider d'une valeur intermédiaire et, selon les besoins, pour stimuler plus ou moins les gens, faire varier ce rapport. Chaque conseil (local, régional, etc.) va ainsi disposer d'une enveloppe pour discuter les contrats qui lui seront soumis. Si l'ensemble des contrats spontanés permet d'assurer la production souhaitée, il sera facile d'encourager des contrats d'innovation et d'accepter des années sabbatiques. Si au contraire certaines productions, si des services publics ne sont pas ainsi tous pris en charge, il sera possible de trouver des candidats en publiant des offres alléchantes, ou en stimulant les gens par des revenus personnalisés plus grands.

Ce qui montre que, contrairement, peut-être, aux apparences, l'économie distributive ne supprime pas le marché. Mieux, elle le remet à sa place, à l'échelle humaine, individuelle même, au niveau des contrats. Elle lui rend son rôle essentiel qui est de confronter les besoins des uns avec ceux des autres, les souhaits avec les moyens de les satisfaire. En voyant toute la souplesse que permet ce projet, on comprend qu'il est la clef de l'extension de la démocratie au domaine économique. Remarquons ici que la création monétaire par des instances locales se pratique dans un certain nombre de villes américaines, comme à Ithaca, par exemple.

Retour en haut de page

# La dictature du marché capitaliste

En économie de marché capitaliste, par contre, la démocratie n'existe pas! Quelles sont, par exemple, les structures "démocratiques" qui ont décidé du type de développement qui a conduit des populations entières à abandonner leurs cultures vivrières et ne devoir leur survie qu'à la culture de la drogue? Et comment se prennent dans nos pays industrialisés les décisions de financer ou non aussi bien les emplois productifs que les activités utiles mais non rentables, aussi bien la recherche appliquée que la recherche théorique ou culturelle, ou encore le tiers secteur associatif qui n'est pas "compétitif" mais qui correspond à un besoin de convivialité?

Il n'y a pas d'argent pour rendre leur dignité à tous les exclus du système productiviste, mais les paradis fiscaux permettent aux multinationales de soustraire aux états des sommes plus importantes que les budgets nationaux. Il n'y a pas de fonds qui permette, par exemple, aux intermittents du spectacle, d'avoir une vie décente, mais on en trouve pour construire en des temps records un gigantesque stade pour en faire le cadre d'une compétition. La santé est réputée entraîner des dépenses insupportables à la société, mais les spéculateurs peuvent gagner des milliards instantanément, sans même avoir les fonds qu'ils engagent ! Est-ce que tous ces choix ont fait l'objet d'un débat ?

Dans le système capitaliste, mis à part les moyens illégaux comme le vol ou la violence, il n'y a que deux moyens pour corriger ces excès et ces absurdités.

L'un est officiel, institutionnel, c'est la redistribution, pour financer certains besoins insolvables à l'aide de taxes payées par ceux qui ont encore un emploi. Mais la limite en est atteinte, et la taxe TOBIN, qui aurait permis de taxer (à 1 pour mille!) les fortunes bâties en spéculant sur les taux de change, n'a jamais été acceptée, tant elle est contraire à l'esprit même du capitalisme.

L'autre est marginal, c'est l'organisation spontanée et à initiative individuelle, comme les systèmes d'échanges locaux, qui ne disposent que de leurs propres moyens, donc très limités. Et c'est une goutte d'eau dans la mer, qui ne peut ni empêcher les grosses catastrophes, ni gérer l'ensemble de l'économie, ni venir à bout des maffias. On peut, peut-être, espérer que ces gouttes d'eau vont faire de grandes rivières, que des communes, puis des villes, et de plus en plus, vont prendre l'initiative de créer leurs monnaies locales, se doter d'une banque propre puis gérer, en marge de l'ensemble de la société, leurs productions selon leurs propres critères. Mais on peut aussi douter que ceci aille bien loin, quand on voit qu'il y a des tentatives pour récupérer ces efforts par les tenants du libéralisme, qui en profitent pour dire, en substance :

"si les SEL s'organisent en marge de l'état, ce dernier n'en est plus responsable. Qu'ils se débrouillent, qu'ils se chargent de la misère puisqu'ils prétendent savoir faire, et que l'état reste au service des meilleurs".

Retour en haut de page

### **En conclusion**



autant que possible leurs besoins selon leurs souhaits. Osons remettre en question les idées toutes faites pour chercher ensemble comment organiser notre société, non plus dans un esprit de compétition où chacun cherche à être celui qui bat ou même élimine tous les autres pour décrocher le morceau, mais, dans un esprit de coopération, cherchons comment nous organiser pour que, justement, chacun puisse s'épanouir en profitant le plus possible de ce patrimoine de connaissances dont les générations précédentes, tacitement associées, ont su nous faire tous cohéritiers!